

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation prépare à exercer en industrie (métallurgie, agroalimentaire, pharmaceutique, énergie, transports, etc.) sur des équipements automatisés et pluri-technologiques. Le titulaire apprend à organiser et planifier des interventions de maintenance, à analyser le fonctionnement global d'une installation et à appliquer les règles de sécurité, de consignation et de qualité. Il développe les compétences nécessaires pour diagnostiquer et réparer des défaillances complexes sur les systèmes mécaniques, électrotechniques, pneumatiques, hydrauliques et automatisés, et pour remettre en service les équipements après intervention. Il est formé à réaliser la maintenance préventive et conditionnelle (rondes, contrôles, relevés, analyses vibratoires, thermographiques), à renseigner et exploiter la GMAO pour suivre les interventions, les coûts et les indicateurs de performance (MTBF, MTTR, disponibilité). Il apprend également à rédiger des documents techniques (gammas de maintenance, procédures, comptes rendus), à former et accompagner les exploitants, et à proposer et mettre en œuvre des améliorations techniques et organisationnelles argumentées (fiabilisation, réduction des arrêts, optimisation énergétique, sécurité).

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le titre professionnel Technicien supérieur de maintenance industrielle est une certification de niveau 6 (BAC+3/4). Il forme des professionnels capables de piloter la maintenance d'équipements industriels pluri-technologiques, de diagnostiquer des pannes complexes, de réaliser des interventions correctives et préventives, et de proposer des améliorations techniques et organisationnelles pour optimiser la disponibilité et la performance des installations.

MÉTIERS VISÉS

- Technicien supérieur de maintenance industrielle
- Technicien de maintenance automatisée niveau confirmé
- Responsable maintenance de ligne ou d'atelier
- Technicien méthodes et amélioration continue en maintenance

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le technicien supérieur de maintenance industrielle organise et réalise des interventions de maintenance corrective et préventive sur des équipements de production automatisés. Il diagnostique des défaillances pluri-technologiques, intervient sur les systèmes mécaniques, électrotechniques, pneumatiques, hydrauliques et automatisés, rédige les documents de maintenance et propose des actions d'amélioration continue de la performance et de la sécurité.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36247>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	—
---------	---

NSF	201r
ROME	I1304 - I1302
FORMACODE	31624
RNCP	36247

NOM DU CERTIFICATEUR

Date d'enregistrement de la certification : 02/03/2022

Date d'échéance de la certification : 15/02/2027

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414
// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEU DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
GPN - antenne Louviers	GRETA	Louviers	Eure (27)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.